

AGIRH SAE : Les Statistiques annuelles des établissements de santé

RÉF. PRH-AGH00-F014

Présentiel - Classe à distance
1 jour - 7h à 2 jours - 14h

Lieu
Sur site

Public

Professionnel en charge des statistiques annuelles des établissements de santé (Personnel médical et non médical)

Niveau : Fondamental

Prérequis recommandés

Avoir suivi les formations :
Dossier de l'Agent PRH-AGH00-F001
Gestion Tables Nomenclatures
PRH-AGH00-F002

Prérequis spécifiques :

Accès aux tables de codifications dans AGIRH
Connaissance de la réglementation liée à la SAE
Pour les UFs : le code discipline d'équipement doit être renseigné
Pour les Médecins : renseigner les disciplines de qualification
Liste des questionnaires nécessaires à l'établissement

Objectifs de la formation

Savoir analyser et interpréter les différents indicateurs de suivi de la gestion des immobilisations

Moyens pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique fourni : imprimé et/ou numérique
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production

A la charge de l'établissement

- Disponibilité d'un poste client avec la SAE V20, installée
- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur, Paperboard

Programme

Accès au module SAE V20

- Création de la campagne de l'année N-1
- Choix des questionnaires
- Vérification des paramètres :
 - Établissements géographiques (code Finess)
 - Nomenclatures

Production des questionnaires

- Analyse et exploitation des résultats

Production des fichiers d'export SAE de chaque établissement géographique

Importer les questionnaires sur le site du Ministère de la santé et des solidarités

Intervenants

Formateur spécialiste de l'application des statistiques annuelles des établissements de santé



Extraction des données AGIRH

- Vérification de la saisie des codes disciplines d'équipement et des disciplines de qualification (médecin)

Evaluation des acquis

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation.

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire.

Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formati ons>

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin